

## **Présentation de l'ACDEC dans le cadre des consultations prébudgétaires fédérales de 2018**

L'Association canadienne de l'enseignement coopératif (ACDEC) est une association professionnelle représentant 85 établissements d'enseignement postsecondaire au Canada. L'ACDEC est un chef de file dans l'enseignement coopératif et possède plus de 40 ans d'expérience de la prestation des programmes d'apprentissage intégré au travail. L'ACDEC compte parmi ses 500 membres des experts canadiens reconnus en recherche, en pédagogie et en opérationnalisation des programmes d'apprentissage intégré au travail.

### **Résumé**

L'ACDEC appuie entièrement le programme d'apprentissage intégré au travail pour étudiants (PAITE) présenté dans le budget de 2016 et le considère comme une étape importante pour augmenter l'apprentissage intégré au travail dans le monde des affaires et des STIM (science, technologie, ingénierie et mathématiques). L'ACDEC recommande au gouvernement d'élargir la portée du programme d'apprentissage intégré au travail pour étudiants dans quatre secteurs pour augmenter l'incidence à long terme du programme et l'offrir à un plus grand nombre d'étudiants canadiens.

- 1) Étendre le programme aux étudiants dans toutes les disciplines, notamment les sciences humaines et sociales;
- 2) Étendre le programme aux industries du secteur public, particulièrement dans les soins de santé, où les occasions d'apprentissage intégré au travail pour étudiants sont souvent non rémunérées;
- 3) Étendre le programme aux étudiants étrangers;
- 4) Octroyer des bourses aux étudiants démarrant une entreprise dans le cadre du programme.

L'ACDEC recommande également des activités pour les fonds des partenariats du PAITE pour améliorer l'accès aux populations sous-représentées et pour mieux comprendre l'incidence de ce type de programme à l'échelle nationale. Plus précisément, l'ACDEC recommande au gouvernement de faire ce qui suit :

- 1) Financer la création d'une base de données nationale pour recueillir les données statistiques sur les occasions d'apprentissage intégré au travail;
- 2) Mettre au point un programme de bourses en recherche pour approfondir notre compréhension de l'incidence de l'apprentissage intégré au travail sur la productivité et la compétitivité du Canada;
- 3) Consacrer les fonds des partenariats du PAITE au développement des ressources et de programmes structurés d'apprentissage intégré au travail pour aider les étudiants sous-représentés à se préparer aux occasions d'apprentissage au travail à temps plein d'une durée de 16 semaines.

### **Élargissement du programme d'apprentissage intégré au travail pour étudiants**

L'ACDEC est heureuse que le gouvernement fédéral du Canada ait reconnu l'importance de l'apprentissage intégré au travail par ses initiatives de financement dans le budget de 2016 et le budget de 2017. Particulièrement, le programme d'apprentissage intégré au travail pour étudiants (PAITE) administré par Emploi et Développement social Canada (EDSC) a le potentiel d'influer considérablement sur le marché du travail canadien et les résultats relatifs à l'emploi des nouveaux diplômés canadiens. En

affectant des fonds à la promotion de programmes d'apprentissage intégré au travail pour étudiants et en offrant des subventions salariales pour de nouveaux postes liés à l'apprentissage au travail, plus d'employeurs canadiens prendront connaissance des avantages d'embaucher des étudiants et tireront profit des compétences, des idées et des perspectives inédites des jeunes du Canada. Par ailleurs, un plus grand nombre d'étudiants postsecondaires profiteront d'une expérience de travail pratique, gagneront des sous pour payer leurs études et acquerront des compétences transférables clés recherchées par les employeurs qui les aideront à intégrer efficacement le milieu du travail une fois leur diplôme en main. Selon une étude de 2012 menée par le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur, les employeurs ont dit que les incitatifs financiers étaient le soutien le plus important pour commencer à embaucher (ou embaucher davantage) des étudiants dans le cadre d'un programme d'apprentissage intégré au travail. Selon eux, l'obtention d'information à propos de l'apprentissage intégré au travail était la deuxième plus importante forme de soutien (Sattler et Peters, 2012). La structure actuelle du PAITE, en combinant les subventions salariales et les fonds de partenariats, répond à la fois aux besoins des employeurs et leur fournit des fonds suffisants pour augmenter considérablement les embauches d'étudiants dans le monde des affaires et des STIM. Les fonds de partenariats permettent de créer de solides alliances entre les établissements d'enseignement postsecondaire et l'industrie et favorisent la création d'un écosystème d'embauche d'étudiants qui aura une incidence à long terme sur la main-d'œuvre canadienne.

### **Étendre le programme aux étudiants et aux industries autres que les STIM et les affaires**

L'ACDEC recommande que le gouvernement étende la portée du PAITE en éliminant ses obstacles actuels et en l'offrant aux étudiants postsecondaires de toutes les disciplines. La participation à ce type de programme est particulièrement importante pour les étudiants en sciences humaines et sociales qui ont moins de possibilités directes d'emploi. De nombreuses écoles membres de l'ACDEC mènent des programmes d'enseignement coopératif fructueux pour les étudiants en sciences humaines et sociales et constatent d'impressionnants résultats chez les participants. Les étudiants en sciences humaines et en arts excellent au sein de divers postes en apprentissage intégré au travail et acquièrent une grande variété de compétences transférables au milieu de travail. En recevant un soutien accru relativement aux programmes d'apprentissage intégré au travail dans ces domaines, les employeurs tireraient profit de ces compétences tout en assurant à ces étudiants des résultats significatifs sur le plan de l'emploi. Selon une étude de 2014 du comité de recherche de l'Atlantique de l'ACDEC, les diplômés en sciences humaines et sociales et en arts qui avaient participé à des programmes coop étaient plus susceptibles que leurs pairs de croire que leurs études postsecondaires leur avaient permis d'acquérir les compétences dont ils avaient besoin pour occuper un emploi précis (94 % contre 75 % de tous les diplômés). De plus, les diplômés en sciences humaines et sociales et en arts possédant une expérience coop étaient plus susceptibles que tous les autres diplômés de leur discipline à croire que leurs études postsecondaires les avaient aidés dans une « certaine ou plus grande mesure » à choisir ce qu'ils voulaient occuper comme emploi (94 % contre 74 %) (Étude du comité de recherche de l'Atlantique de l'ACDEC, 2014).

L'ACDEC recommande également que le gouvernement envisage de fournir des subventions salariales aux employeurs des secteurs public et sans but lucratif, notamment le secteur de la santé, où des occasions d'apprentissage intégré au travail sont fréquentes, mais souvent non rémunérées. Non seulement des stages payés facilitent l'accès aux études postsecondaires en donnant aux étudiants les moyens de gagner de l'argent pendant leurs études, des études démontrent que les employeurs et les

étudiants en tirent grandement profit. Les employés étudiants payés sont plus susceptibles de s'adonner à un travail significatif (Chatzsky et McGrath, 2011) et sont plus susceptibles d'être embauchés une fois leur diplôme en main (Bailey, Hughes et Barr, 2000). En appliquant les subventions salariales du PAITE aux occasions d'apprentissage intégré au travail des secteurs public et sans but lucratif, le gouvernement fédéral pourrait apporter un changement systémique au sein de ces industries, en encourageant et favorisant une culture d'emploi rémunéré pour les travailleurs étudiants.

### **Étendre le programme aux étudiants étrangers**

À l'heure actuelle, les lignes directrices du PAITE prévoient une subvention salariale accrue pour les nouveaux immigrants. Bien qu'il s'agisse là d'une mesure importante, l'ACDEC encourage le gouvernement à accorder l'admissibilité aux étudiants étrangers inscrits dans des programmes d'études postsecondaires. Comme l'a noté le Conseil consultatif en matière de croissance économique en 2016, « [L]es étudiants étrangers répondent aux conditions préalables générales pour une intégration économique réussie et éprouvée – la jeunesse, la compétence linguistique et les études. [...] Après avoir passé des années à étudier au Canada, ils ont tendance à avoir de fortes compétences linguistiques et à être acclimatés à la société canadienne » (Attirer les talents dont le Canada a besoin grâce à l'immigration, p.9). Selon le Bureau canadien de l'éducation internationale (BCEI), 51 % des étudiants étrangers prévoient demander leur résidence permanente au Canada (BCEI, 2016). En rendant les étudiants étrangers admissibles à une subvention salariale dans le cadre du PAITE, ces derniers auraient plus de chances d'acquérir une expérience de travail canadienne pertinente qui influencerait positivement sur leur intérêt de demander leur résidence permanente et sur leur transition sur le marché du travail au Canada.

### **Étendre le programme aux étudiants démarrant une entreprise**

Enfin, l'ACDEC encourage l'application du PAITE aux étudiants se lançant en affaires, car ils peuvent directement améliorer la compétitivité du Canada. Depuis plusieurs années, certains programmes coop canadiens appuient les efforts d'étudiants à l'esprit d'entrepreneuriat en approuvant l'octroi de crédits pour leur entreprise. Les étudiants créent souvent leur entreprise dans le cadre d'un programme d'entrepreneuriat où ils reçoivent une orientation et du soutien des membres de la faculté et des communautés de jeunes entreprises locales, comme des incubateurs. Certains de ces programmes prévoient également des fonds pour que les étudiants travaillent à leur entreprise. L'ACDEC recommande que les bourses accordées dans le cadre du PAITE soient aussi accessibles aux étudiants qui veulent lancer leur propre entreprise pendant la durée du travail coop et d'autres occasions d'apprentissage intégré au travail. De plus, les associations de l'industrie et les établissements d'enseignement postsecondaire pourraient conjointement approuver ces occasions de création d'entreprises auxquelles auraient accès les étudiants inscrits à un programme reconnu d'entrepreneuriat.

### **Nouveaux volets pour l'utilisation des fonds des partenariats du programme**

En plus de l'approbation des activités liées aux partenariats, l'ACDEC recommande le déploiement d'un sous-ensemble d'activités ayant le potentiel d'améliorer l'accès aux occasions d'apprentissage intégré au travail pour les populations sous-représentées ou de mieux évaluer l'incidence du PAITE et d'autres programmes similaires à l'échelle nationale.

## **Collecte de données sur l'apprentissage intégré au travail à l'échelle nationale**

Pour véritablement comprendre l'incidence du PAITE et d'autres programmes d'apprentissage intégré au travail, nous devons accéder à des données plus pointues sur les types de programmes que suivent les étudiants canadiens. Nombreux sont ceux qui ont demandé de meilleures données à cet égard, et en ont formulé une recommandation majeure pour renforcer l'apprentissage intégré au travail de l'Ontario (Turcotte, Nichols et Philipps, 2016). Le PAITE s'avère être une parfaite occasion d'étendre la collecte de données au-delà des limites de chaque province et de créer une base de données nationale. En 2016, l'ACDEC a établi une base de données statistiques nationale relativement aux programmes coop au Canada. L'ACDEC recueille de l'information sur le nombre de sessions terminées par les étudiants coop selon leur discipline et sur le type et le lieu de l'employeur, le sexe de l'étudiant, son statut de citoyen, son salaire et les frais du programme coop. Éventuellement, grâce à cette base de données, nous pourrions stocker de l'information sur les diverses formes d'apprentissage intégré au travail et déterminer des données de référence pour faire le suivi de la croissance des programmes et analyser les résultats des participants (écoles, étudiants et employeurs).

## **Programme national de bourses de recherche en matière d'apprentissage intégré au travail**

Pour étendre le PAITE, il est essentiel d'avoir en main des données précises et nombreuses, mais il ne faut pas oublier le rôle important que jouerait un programme national de bourse de recherche pour approfondir notre compréhension de l'incidence de l'apprentissage intégré au travail sur la productivité et la compétitivité du Canada. C'est pourquoi l'ACDEC propose l'établissement d'un programme national de bourses de recherche en matière d'apprentissage intégré au travail sous le volet des partenariats du PAITE. Les partenariats entre l'industrie et les établissements d'enseignement postsecondaire pourraient miser sur ces bourses pour étudier l'incidence des projets d'apprentissage intégré au travail ou les enjeux liés au développement, à la durabilité et aux résultats de ces programmes. L'ACDEC recommande donc 10 bourses par année d'une valeur variant entre 25 000 \$ et 50 000 \$.

## **Accès aux programmes pour mieux préparer les populations sous-représentées au marché du travail**

Les subventions salariales en vertu du PAITE ont été accrues pour les étudiants canadiens sous-représentés afin de les aider à accéder à des occasions d'apprentissage intégré au travail. Même si ces subventions salariales accrues peuvent faciliter l'accès pour ces populations, d'autres programmes d'apprentissage intégré au travail généraux ou structurés de plus courte durée peuvent aussi les aider à se préparer à un emploi à temps plein de 16 semaines, qui est requis en vue de l'admissibilité aux subventions salariales accrues en vertu du PAITE. De nombreuses écoles au Canada ont réussi à mettre en place de tels programmes pour leurs étudiants et constatent leurs résultats positifs sur le plan de l'emploi. En voici quelques exemples :

- Certaines écoles ont développé des formations professionnelles pour les étudiants étrangers ou les étudiants qui n'ont pas pu obtenir un premier stage de travail. Les étudiants participant à ces programmes font des évaluations professionnelles, établissent des objectifs professionnels, apprennent à se vendre et à réseauter efficacement et acquièrent des compétences en vue de leur succès à long terme sur le marché du travail. Une fois leur formation terminée, les étudiants ont plus de facilité à trouver un emploi.
- Une école aide les étudiants qui ont de la difficulté à se trouver un premier stage en leur préparant une série de plus courtes d'expériences de travail (de 4 à 5 semaines) auprès de

plusieurs employeurs. À ces courtes expériences s'ajoute une formation additionnelle pour que les étudiants soient bien préparés à diverses expériences de travail et, ultimement, soient mieux outillés pour vendre leurs compétences et leur personnalité et obtenir un stage.

- Certaines écoles offrent des occasions de travail à temps partiel et à court terme aux étudiants aux prises avec un handicap ou devant surmonter d'autres difficultés d'accès.

L'ACDEC recommande de consacrer les fonds des partenariats du PAITE au développement des ressources et de programmes structurés d'apprentissage intégré au travail pour aider les étudiants sous-représentés à se préparer à des occasions d'apprentissage au travail à temps plein d'une durée de 16 semaines.

L'ACDEC serait heureuse de fournir de plus amples renseignements à propos des recommandations susmentionnées ou d'autres initiatives budgétaires relatives à l'apprentissage intégré au travail ou d'en discuter. Veuillez écrire à l'adresse [cafce@cafce.ca](mailto:cafce@cafce.ca) pour obtenir de plus amples renseignements.

### Références

Conseil consultatif en matière de croissance économique. 20 octobre 2016. *Attirer les talents dont le Canada a besoin grâce à l'immigration*.

Bailey, T., Hughes, K. et Barr, T. (2000). *Achieving scale and quality in school-to-work internships: Findings from two employer surveys*. Education Evaluation and Policy Analysis, 22 (1), 41-64. Publications SAGE.

Bureau canadien de l'éducation internationale. 2016. *Un monde à apprendre : Résultats et potentiel du Canada en matière d'éducation internationale*.

Rapport du comité de recherche de l'Atlantique de l'ACDEC. Non publié.

Chatzsky, J., et McGrath, M. (28 novembre 2011). *The great American internship swindle*. Newsweek, p.22. Tirée de : <https://www.newsweek.com/why-students-shouldnt-take-unpaid-internships-66241>

Sattler, P. et Peters, J. (2012). *L'apprentissage intégré au travail et les diplômés du niveau postsecondaire : Le point de vue des employeurs de l'Ontario*. Toronto : Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur.

Turcotte, J.F., Nichols, L., Philipps, L. (2016). *Maximiser les possibilités, atténuer les risques : harmoniser lois, politiques et pratiques afin de renforcer l'apprentissage intégré au travail en Ontario*. Toronto : Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur.